

ainsi terminer l'année et faire face aux lourdes dépenses que nous devons encore engager pendant cette période. Le député a demandé pourquoi le 1^{er} avril 1975. Ainsi que je l'ai signalé dans mon préambule, la dernière émission d'obligations d'épargne du Canada a obtenu beaucoup de succès auprès de la population. En fait, elle en a obtenu beaucoup plus que prévu. Quoi qu'il en soit, suivant le rythme du rachat, il se peut que le gouvernement ait besoin temporairement de fonds supplémentaires pour le cas où cela se produirait. Par conséquent, il s'agit en fait d'un pouvoir rétroactif à l'égard de ces emprunts.

[Français]

Les honorables députés de Témiscamingue et de Richmond (MM. Caouette et Beaudoin) ont posé des questions au sujet du financement pour le reste de l'année fiscale, autorisé en vertu de ce projet de loi. A mon avis, on ne peut pas dire exactement quel sera le taux d'intérêt ou le marché, à savoir si le financement doit se faire au Canada ou sur le marché international, pour le reste de l'année. On peut prévoir qu'on aura un financement constitué d'obligations à long terme le 1^{er} février, et aussi, à cette époque, il y aura une étude sur l'argent supplémentaire pour les dépenses du gouvernement du Canada. Il y aura aussi pour la même période du reste de l'année des études, en anglais *treasury bills*, pour le financement du gouvernement du Canada. C'est tout à fait impossible à chaque émission, comme par exemple celle du 1^{er} février, que la Banque du Canada prenne une partie de cette émission de banque, de fonds, d'obligations.

● (1640)

[Traduction]

Je pense que cela répond de façon assez générale à certaines des questions qui ont été soulevées.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur le président, afin de venir en aide au député de Timiskaming et d'étoffer l'information que nous a fournie le ministre, j'ai ici une série de quatre tableaux qui ne proviennent pas de la Banque du Canada, mais qui constituent des compilations privées illustrant, tout d'abord, l'intérêt de la dette publique, c'est-à-dire la proportion des dépenses gouvernementales consacrée au paiement de cet intérêt; les répercussions de l'intérêt de la dette publique, au Tableau deux; la dette non échue par habitant au Tableau trois et, enfin, la dette non échue et le PNB depuis l'année 1968-1969 jusqu'à 1975-1976. Je prends l'entière responsabilité de ces tableaux et pour qu'ils figurent au compte rendu, je sollicite le consentement de la Chambre pour qu'ils soient inclus à cette étape de mon intervention.

Le vice-président: Sauf erreur, un simple député ne saurait déposer de documents.

M. Lambert (Edmonton-Ouest): A mon avis, monsieur le président, un simple député peut déposer des documents comme ceux-ci. Sinon, je vous le signale à vous, monsieur le président, ainsi qu'au greffier, je devrai les lire. Je demanderais à la présidence de réfléchir à la décision rendue il y a quelques instants. Je n'ai pas parlé d'un document public. J'ai demandé à la Chambre l'autorisation de déposer ces tableaux. Je demande respectueusement à la présidence de revenir sur sa décision.

Le vice-président: Les députés sont-ils d'accord pour qu'ils soient publiés dans le hansard?

Des voix: D'accord.

[Note de l'éditeur: Les tableaux suivent:]

Emprunt supplémentaire—Loi

TABLEAU UN
INTÉRÊTS SUR LA DETTE PUBLIQUE
ANNÉES FINANCIÈRES DE 1969 à 1976

Année financière	Frais d'intérêt et d'amortissement (en millions de dollars)	Dépenses publiques	Intérêts en % des dépenses publiques
68-69	1,473	10,767	13.7
69-70	1,710	11,931	14.3
70-71	1,819	13,182	13.8
71-72	2,132	14,841	14.4
72-73	2,147	16,121	14.5
73-74	2,587	20,039	12.9
74-75	3,169	26,055	12.2
75-76 (est.)	3,787	29,895	12.6

TABLEAU DEUX
INTÉRÊT RÉEL SUR LA DETTE PUBLIQUE
ANNÉES FINANCIÈRES DE 1969 à 1976

Année financière	Dettes non échues (en millions de dollars)	Frais d'intérêts	Taux (%)
68-69	22,101	1,206	5.46
69-70	22,637	1,380	6.10
70-71	25,201	1,520	6.03
71-72	27,259	1,606	5.89
72-73	29,038	1,759	6.05
73-74	33,086	2,338	6.37
74-75	33,086	2,338	7.07
75-76	37,384	2,799	7.49
	(20 nov.)	(estimation)	(projection)

TABLEAU TROIS
DETTE NON ÉCHUE PAR HABITANT

Année financière	Population (en millions)	Dettes non échues (en millions de dollars)	Dettes par habitant (en dollars)
68-69	20.7	22,101	1,067.68
69-70	21.0	22,637	1,077.95
70-71	21.3	25,201	1,183.15
71-72	21.6	27,259	1,261.99
72-73	21.8	29,038	1,332.02
73-74	22.1	29,171	1,319.95
74-75	22.4	33,086	1,477.05
75-76	22.8	37,384	1,639.65
		(20 nov.)	

TABLEAU QUATRE
DETTE NON ÉCHUE ET PNB

Année financière	PNB annuel (en millions de dollars)	Dettes non échues	Dettes en % du PNB
68-69 (68)	72,586	22,101	30.4
69-70 (69)	79,815	22,637	28.4
70-71 (70)	85,685	25,201	29.4
71-72 (71)	93,462	27,259	29.2
72-73 (72)	103,952	29,038	27.9
73-74 (73)	120,438	29,171	24.2
74-75 (74)	140,880	33,086	23.5
75-76 (75)	154,339*	37,384	24.2
		(20 nov.)	

*Prévisions du Conference Board.

[Français]

M. Beaudoin: Monsieur le président, l'honorable ministre a été assez explicite dans sa réponse, mais il y a un détail important d'une certaine importance qui manque. On aimerait connaître le taux approximatif d'intérêt qu'il devra payer sur cet emprunt et s'il prétend qu'il empruntera une partie de cet argent, ou si les banques consentiront une partie de cet argent?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, il est très possible que la Banque du Canada prendra une partie de ces obligations. Combien? Cela dépend de la situation monétaire au Canada, de la politique monétaire que suit la Banque du Canada actuellement. Cela peut varier suivant la situation du marché